

Faire avancer la reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles

Commission Culture - Jeunesse - Education - Sport

Séance plénière du 17.09.2021

Dans le Rhin supérieur, il existe toujours des obstacles en matière de reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles, notamment pour les professions réglementées. Afin de renforcer le marché du travail transfrontalier et d'assurer que la demande en main d'œuvre qualifiée soit couverte à long terme, il est nécessaire de démanteler progressivement ces obstacles. A titre d'exemple, le Conseil Rhénan recommande dans sa résolution d'améliorer la possibilité pour les jeunes de partir à l'étranger dans le cadre de formations professionnelles ou de stages.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Faire avancer la reconnaissance transfrontalière des qualifications professionnelles \(09/2021\) \(198.5 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg \(09/2021\) \(227.5 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat \(09/2021\) \(167.6 Ko\)](#)
- [Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest \(09/2021\) \(136.3 Ko\)](#)
- [Prise de position | Collectivité européenne d'Alsace \(09/2021 & 12/2021\) \(3.9 Mo\)](#)
- [Prise de position | Région Grand Est \(09/2021 & 12/2021\) \(283.6 Ko\)](#)